Rwanda : Victoire Ingabiré boycotte son procès

Voice of America, 19 Avril 2012Victoire IngabirÃ©, leader de lâ€™opposition emprisonnÃ©e et accusÃ©e de terrorisme et de nÃ©gation du gÃ©nocide de 1994, sâ€™est retirÃ©e de son propre procÃ¨s, disant quâ€™elle nâ€™a plus confiance dans le sy judiciaire du pays, et elle a demandÃ© Ã ses avocats de ne pas se prÃ©senter, eux non plus, au tribunal.Selon une source jointe par tÃ©lÃ©phone Ã Kigali, Victoire IngabirÃ© sâ€™est plainte spÃ©cifiquement dâ€™une tentative dâ€™intimidation dâ€ parquet.
Mercredi dernier, un ancien porte-porte rebelle rwandais, Michel Habimana, qui purge actuellement une peine de prison Ã vie pour crimes de gÃ©nocide, a contredit dans son tÃ©moignage une bonne partie de ce que soutenait le procureur.AprÃ¨s ce tÃ©moignage, Habimana a Ã©tÃ© interrogÃ© par les autoritÃ©s sur des notes trouvÃ©es dans sa cellule, et relatives Ã son tÃ©moignage.Â Ce qui a provoquÃ© de nouvelles critiques de la part des dÃ©fenseurs des droits de lâ€™homme qui disent qu systÃ¨me judiciaire rwandais nâ€™est ni juste, ni indÃ©pendant.Le tribunal prÃ©cise quâ€™il ne peut pas forcer Mme IngabirÃ© participer au procÃ¨s, et quâ€™un avocat sera dÃ©signÃ© dâ€™office pour la reprÃ©senter.